

Kannadig

Ploveilh

Jun 2015 | Miz Mezheven



ÉDITO
PENNAD-STUR



Depuis septembre 2014, tous les enfants scolarisés dans les écoles de Plomelin sont accompagnés sur les temps d'activités périscolaires (TAP) par une équipe de onze animateurs et six ATSEM.

La politique éducative de la commune s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs, parents, enseignants, animateurs, ATSEM, partenaires extérieurs, au sein d'un **Projet éducatif de territoire**. Une convention, signée entre la Commune, la Direction de la cohésion sociale, l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales engage Plomelin dans ce sens.

Les élus, les agents municipaux et les bénévoles ont œuvré pour que ces TAP s'organisent au mieux et proposent un choix varié d'activités qui puisse satisfaire les enfants.

Après une première période de découverte, les animateurs ont su s'adapter pour faire des TAP des moments à la fois éducatifs et ludiques en phase avec le rythme de l'enfant et différents des temps de classe.

À la rentrée 2015, les TAP continueront sur les mêmes emplois du temps. Mais des modifications pourront intervenir si le besoin s'en fait sentir.

Dominique Plouzennec,
Adjointe à l'enfance et à la jeunesse.

La réforme des rythmes scolaires est obligatoire dans les écoles primaires publiques depuis la rentrée 2014. Des activités culturelles, artistiques et sportives, non obligatoires, sont organisées et introduites dans l'emploi du temps des élèves, selon le choix de chaque commune.

LES TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRES AMZERVEZHIOÙ DEGEMER TROSKOLEL

La Commune a choisi d'instaurer pour une période d'un an les nouveaux rythmes dans toutes les écoles. Les TAP sont organisés comme suit :

- en maternelle : tous les jours de 13h30 à 14h15 dans les deux écoles ;
- en élémentaire : deux fois 1h30 en alternance (lundi et jeudi à Notre-Dame, mardi et vendredi à Lucie Aubrac) ;
- encadrement : 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire et 1 pour 14 enfants en maternelle.



Entre la rentrée 2014 et février 2015, les modalités d'inscription ont évolué pour laisser place à plus de souplesse dans le choix des activités. A partir du mois de mars, quatre orientations ont été retenues : sport, culture, art, activité libre.

Les enfants s'inscrivent à une orientation de leur choix, puis l'équipe d'animation s'adapte au nombre d'enfants inscrits en fonction des compétences de chacun et des partenariats associatifs. Par exemple, si 45 enfants veulent faire du sport, 3 animateurs proposeront 3 activités différentes.

Des bilans réguliers sont effectués avec les enfants. Alors que l'année scolaire est sur le point de s'achever, pour 80% des enfants, le résultat est positif.

Rappelons que la Commune a fait le choix que ces temps d'activités périscolaires soient l'occasion pour les enfants de s'aérer, de se défouler, de se retrouver entre copains après une journée d'école.

L'équipe d'animation est là pour qu'ils puissent être sensibilisés, initiés, découvrir de façon ludique une activité et non pas pour la perfectionner. Cependant, les animateurs travaillent en lien avec les enseignants sur des activités complémentaires en gardant toujours à l'esprit l'aspect ludique et en rendant l'enfant acteur de ses loisirs, dans le respect de son rythme et de ses choix.



Des expositions sont organisées avant chaque période de vacances scolaires afin que les enfants puissent faire découvrir à leur famille leurs réalisations. Ce moment convivial permet d'échanger avec l'équipe d'animation, les enfants, les bénévoles des associations partenaires (section randonnée de l'Amicale Laïque, art floral, ASP, Golf Club). Des projets ont également été mis en place avec la médiathèque, la maison de retraite.

L'équipe d'animation travaille sur un nouveau projet pédagogique de l'accueil périscolaire dont les TAP font partie intégrante. Il sera présenté aux familles à la rentrée 2015.

CONSEIL MUNICIPAL 30 AVRIL 2015 KUZUL KÈR 30 MIZ EBREL 2015



Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Remplacement d'une conseillère municipale

Suite à la démission de Catherine Faro et son remplacement par Renée Gildard, cette dernière est nommée aux commissions petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées, personnes en situation de handicap et CCAS.

Sinistrés du Népal

Vote d'un don de 1 000 € (1).

URBANISME ET TRAVAUX

Débat sur le PADD

Le Code de l'urbanisme stipule que les plans locaux d'urbanisme (PLU) comportent un projet d'aménagement et de développement durable. En préalable au PLU, le PADD doit justifier le plan de zonage et le règlement d'urbanisme, par des enjeux de développement et des orientations d'aménagements. Une première version du PADD a été débattue par le Conseil municipal en novembre 2012.

Le PADD communal comprend quatre axes :

- mener une politique de l'habitat et de développement urbain, adapté au profil des populations actuelle et future ;
- renforcer la centralité et continuer à œuvrer pour un cadre de vie durable et au « bien vivre » ensemble ;

- assurer le développement économique et la création d'emplois à l'échelle locale ;

- protéger le patrimoine environnemental, paysager et bâti tout en valorisant les richesses communales.

Au cours du débat, les conseillers ont abordé différentes questions dont la ZA de Penhoad Braz, la révision du projet d'aménagement de Saint-Philibert, le rééquilibrage de l'urbanisation de la commune vers l'ouest du bourg, les commerces...

Voierie et espaces extérieurs du pôle médical

Accord pour leur rétrocession au profit de la commune, après réalisation par Habitat 29 des travaux de finitions prévus.

Sécurisation et enfoncement du réseau basse tension à Kervatret

Accord pour la signature d'une convention entre la Commune et le Syndicat d'électrification Braz, la réalisation de ces travaux au second semestre 2015. La participation de la Commune sera de 7 350 € HT.

DIVERS

Sonorisation de la salle socio

Acquisition d'un matériel d'occasion pour 3.468 € TTC.

Le compte rendu complet de la séance peut être consulté sur www.plomelin.fr, menu « le conseil municipal ».

(1) La somme a été attribuée à la Fondation de France.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE LABOURIOÙ ER GUMUN



RADARS PÉDAGOGIQUES



Quatre radars pédagogiques ont été installés par les services techniques à Menez Kervougen, Kerrun, Kerveo et l'ancienne route de Pont-l'Abbé.

RÉFÉCTION DE HENT KERGOFF



Après la pose de l'enrobé, la signalétique horizontale a été refaite.

PASSAGES DE LA BALAYEUSE

Jeu 11 juin : hent Souvestre, hent Roussin, hent Sant Philibert, hent Ti Menhir, Koad ar Roz, Picheri, Kerneven, alez ar Gosker, hent Kerlot, Kerdavid, ZA Penhoad Braz, Pen Menez, Polhoad, Verouri Nevez.

Attention aux voitures garées le long des voies.

À TRAVERS LA COMMUNE
A-DREUZ AR GUMUN

SOIRÉE DE L'ENVIRONNEMENT LE 19 JUIN

Cette date s'intègre dans un programme de soirées de découverte de la nature et du patrimoine organisées sur le territoire de Quimper Communauté en coopération avec des associations.

L'Odét et les vestiges gallo-romains

Avec la section randonnée de l'Amicale Laique. Départ (19h00) et arrivée place de la mairie, durée 2h00, 30 personnes maximum, inscriptions à la mairie.

Nature e brezhoneg

Balade thématique avec Brezhoneg e Ploveilh, départ (19h00) et arrivée place de la mairie, durée 2h00, 30 personnes maximum, inscriptions à la mairie.

Urbanisation et environnement

Balade thématique avec un professeur du lycée de Kerbernez, départ (19h00) et arrivée place de la mairie, durée 2h00, 20 personnes maximum, inscriptions à la mairie.

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) est la base de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU). La mise en place du PADD est un exercice très encadré puisqu'il doit tenir compte à la fois du SCOT de l'Odét (Schéma de cohérence territoriale) et du PLH (Plan local de l'habitat) de Quimper Communauté. Il est aussi l'expression d'un projet politique d'une équipe municipale. Le premier PADD validé par la précédente équipe a été remanié.

Ces changements étaient suffisamment importants pour nécessiter une nouvelle réunion publique qui a eu lieu le mercredi 29 avril 2015 et un nouveau débat au sein du Conseil municipal le 30 avril 2015.

Dans ce nouveau PADD, l'accent est mis sur le développement du sud-ouest de la commune pour l'aménagement de nouveaux quartiers dans les

70^e ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945



Le maire, des conseillers municipaux enfants et des anciens combattants ont commémoré devant le monument aux morts les 70 ans de la victoire sur le nazisme en présence d'une cinquantaine de personnes.

10 ans à venir. Plomelin est bien desservi par un réseau routier de qualité : un axe sud avec la route de Kerfram et quatre axes pour rallier Quimper : la route de l'Avantage, la route de Ti Lipig, la route de l'Eau Rouge, dont les nombreux virages font qu'elle peut être dangereuse, et enfin la route des Châteaux. Mettre l'accent sur le sud-ouest de la commune c'est aussi rééquilibrer la circulation sur ces quatre axes et surtout éviter de surcharger la route de l'Eau Rouge.

Nous avons souhaité aussi densifier le centre bourg et des terrains classés en zone naturelle non justifiés ont été ouverts à l'urbanisation dans leur totalité. Les différents échanges en réunion publique ou au Conseil municipal ont été constructifs et positifs.

Tous les documents sont consultables en mairie.

LE MOT DE L'OPPOSITION
GER AN TU-ENEP



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est un document rédigé préalablement à l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) et en est, en quelque sorte, la clé de voûte. Ce document traduit, exprime, dessine de manière formelle la vision que se fait la municipalité de l'avenir de la commune pour les dix à quinze années à venir. S'agissant de Plomelin, ce document a été présenté en réunion publique mercredi 29 avril (il est d'ailleurs regrettable que trop peu de nos concitoyens y aient assisté) et au Conseil municipal le jeudi 30 avril.

Pour ce qui nous concerne, nous ne pouvons que nous féliciter que ce document reprenne dans son

intégralité le travail de fond qui avait été effectué par l'équipe précédente. Certes, quelques adaptations mineures, quelques modifications marginales lui ont été apportées, mais nous pourrions nous en accommoder sans difficulté. Ces ajustements reflètent le niveau d'ambition actuel pour la commune. Il est inférieur à celui qui était le nôtre, mais il reste néanmoins significatif. Et réjouissons-nous que le travail effectué par l'ancienne municipalité ait été apprécié à sa juste valeur.

Les élus d'Avec Vous, Pour Plomelin
(<http://avecvouspourplomelin.weebly.com>)

SUPPLÉMENT BUDGET 2015



EDITO
PENNAD-STUR

L'année 2015 se présente comme une année de transition entre une période où les communes perçoivent des dotations de l'État et de leur Intercommunalité permettant de financer leurs dépenses, notamment les charges d'investissement, et une nouvelle ère qui s'annonce difficile par une baisse importante de ces subventions à partir de 2016. L'année 2015 verra une diminution mesurée de ces dotations. Il est important dès maintenant de commencer à réduire les charges de fonctionnement.

Erick Schwartz,
Adjoint aux finances.



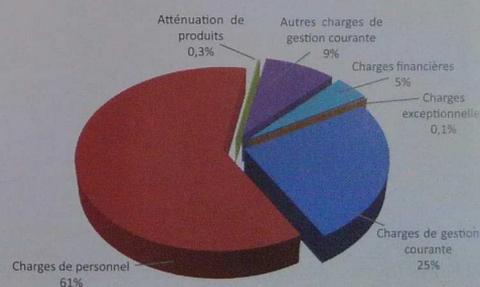
2015, année de transition

COMPTE ADMINISTRATIF 2014
KONT AMAEZHEL 2015

FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 2 823 325,64 €. La part la plus importante des charges est constituée des frais de personnel (61% du budget). Cette charge s'est accrue entre 2013 et 2014 en raison du recrutement en année pleine des agents intervenant sur le temps des activités périscolaires. Les autres charges sont restées contenues, en dépit des dépenses de fonctionnement engendrées par l'activité du pôle enfance en année pleine.

Dépenses réelles de fonctionnement 2014 : 2 823 325 €

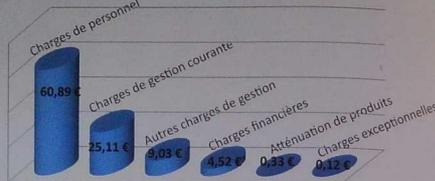


COMPTE ADMINISTRATIF 2014
KONT AMAEZHEL 2015

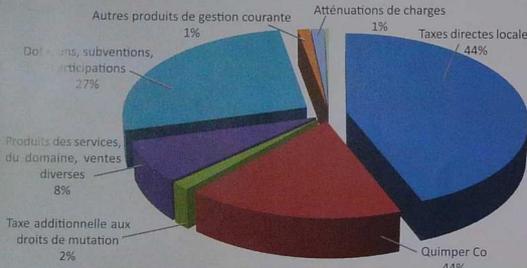


Les recettes de fonctionnement ont été supérieures de 7.7 % à celles qui avaient été inscrites au budget prévisionnel. Les produits sont principalement constitués des recettes fiscales (taxes foncières et taxes d'habitation) pour 44 %. Les dotations de l'État et de Quimper Communauté additionnées représentent également 44% des produits.

Pour 100 € de dépenses versés par la commune en 2014



Recettes réelles de fonctionnement 2014 : 3 396 408 €



INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement a été réalisé à hauteur de 40 % en attente des études en cours, notamment la révision du Plan local d'urbanisme et de la réhabilitation énergétique des bâtiments communaux. Plusieurs projets engagés en 2014 seront terminés cette année : travaux de voirie, reféction du beffroi de l'église et du colombier de Lestremeur. Les crédits inscrits au budget d'investissement 2014 non utilisés seront reportés sur l'exercice 2015 pour financer le programme d'investissements non réalisé.

Le résultat de l'exercice 2014 des budgets de fonctionnement et d'investissement, déduits des restes à réaliser sur l'année 2015, engendre un **excédent de 793 711,77 €**. Ce crédit sera reporté au budget principal de l'année 2015.

LEXIQUE
GERIAOUEG

Compte administratif : retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité de l'année N-1 (2014).
Budget primitif : l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (année civile).
Dépenses de fonctionnement : charges d'exploitation nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité publique. Elles sont récurrentes et n'enrichissent pas le patrimoine de la collectivité.
Charges de gestion courante : les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité (énergie, contrats de prestation de services, entretien des bâtiments communaux...)
Charges de personnel : ce chapitre regroupe toutes les dépenses relatives au personnel communal (salaires, charges sociales, assurance).
Autres charges de gestion courante : subventions aux organismes publics (syndicats, CCAS), aux associations et organismes divers, indemnités des élus.

Charges financières : intérêts dus au titre des emprunts contractés par la collectivité.
Recettes de fonctionnement : produits des services et des impôts.
Taxes directes locales : taxes d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti.
Quimper communauté : attribution de compensation et dotation de solidarité.
Produits des services, du domaine et ventes diverses : facturation restaurant scolaire, accueil périscolaire, multi-accueil, locations de salle, vente de bois.
Dotations, subventions et participations : aide de la CAF pour le fonctionnement des services multi-accueil et périscolaires.
Autres produits de gestion courante : loyers des bâtiments communaux, remboursement de sinistres.
Atténuations de charges : remboursement assurance du personnel, indemnités journalières.

Stéphanie Pailleron,
responsable finances.

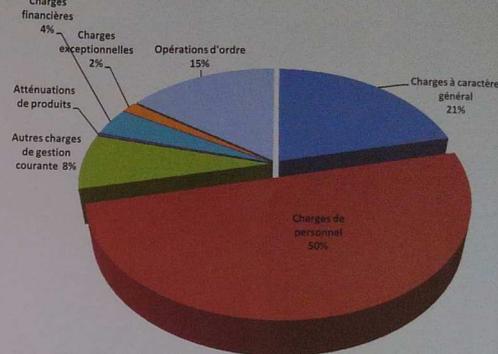
BUDGET PRIMITIF 2015
KELLIDSTEUIN V KENTIDIK 2015



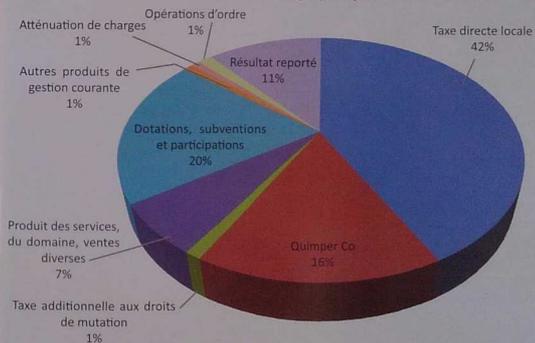
Ce budget a été présenté et voté à l'unanimité par le Conseil municipal en sa séance du 19 mars 2015.

La part la plus importante du budget est toujours constituée des charges de personnel. Cette part représente 50 % du budget total de fonctionnement. Nous devons maîtriser cette dépense et continuer à inverser la courbe d'augmentation pour obtenir progressivement une charge qui soit compatible avec les crédits de la commune. Nous devons également contenir les dépenses d'énergie et de maintenance des locaux, du matériel, ainsi que limiter les achats de fournitures.

Dépenses de fonctionnement budget principal 2015 : 3 681 647 €



Recettes réelles de fonctionnement budget principal 2015 : 3 681 647 €



L'année 2015 verra une baisse mesurée des dotations de l'État de 68 000 €.

Cette baisse sera compensée par une augmentation de 2% des recettes fiscales qui rapporteront à la commune 66 000 € de produit supplémentaire. Les autres recettes ne présentent pas de variation importante par rapport à l'année 2014.

Le budget se décompose en deux parties :

- report des investissements non réalisés en 2014 146 000 €
- nouvelles dépenses prévues en 2015 450 000 €

Le programme des réalisations prévues :

- remise en état de la voirie 150 000 €
- frais d'étude et travaux de rénovation des bâtiments publics (isolation thermique, changement des huisseries de l'école, réparation de la toiture de la MPT et de l'église) 110 000 €
- frais d'étude et commencement des travaux de l'Espace Kerné 50 000 €
- renouvellement du matériel communal 40 000 €
- achat d'équipement pour l'école et le multi accueil 30 000 €
- dépenses d'urbanisme 35 000 €
- dépenses d'environnement 15 000 €
- dépenses imprévues 20 000 €

Les dépenses d'investissements seront autofinancées. Le recours à l'emprunt n'est pas envisageable compte tenu de l'importance du niveau de la dette.

BUDGET PRIMITIF 2015
KELLIDSTEUV KENTIDIK 2015



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



Voirie.



Maison pour tous.



Ecole publique.

NIVEAU D'ENDETTLEMENT



Le remboursement annuel des emprunts pour 2015 est de 410 954 € (capital et intérêt).

Le niveau d'endettement de la commune a commencé à diminuer en 2014 avec l'extinction de trois emprunts. Cependant le niveau reste encore très élevé dans la mesure où le dernier emprunt est tout récent (2012) et d'une valeur conséquente de 1 400 000 €. Cet emprunt a été réalisé pour le financement du pôle enfance et sera amorti sur une durée totale de 20 ans.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Une politique d'investissement orientée vers la rénovation de la voirie et la rénovation des bâtiments communaux : école, MPT, église et, dans une certaine mesure, le début de la réhabilitation de l'Espace Kerné dans l'attente de sa réfection complète en 2018 par un recours à l'emprunt. La baisse des dotations de l'Etat nous contraint d'augmenter de 2% la fiscalité locale. Les recettes de fonctionnement permettent de couvrir les charges inscrites au budget. Cependant, les dépenses de fonctionnement de la commune sont trop élevées et devront diminuer au cours des prochaines années.

La dette de Plomelin : 4 331 962 € au 1^{er} janvier 2015.

Tél. 02 98 94 25 57 • Mèl : contact@mairie-plomelin.fr • Site Web : <http://www.plomelin.com>

Directeur de la publication : Jean-Paul Le Dantec, Maire. • Rédaction/Coordination : Erick Schwartz, Adjoint aux finances, Caroline Le Coz, conseillère déléguée à la communication, Stéphanie Pailleron et Claude Hélias. • Impression : Primset • Z.A. de Troyalach • 10 rue André Michelin • 29170 Saint-Evarzec • Tél. 02 98 52 78 78 • Dépôt légal : juin 2015, imprimé en France.

ENFANCE ET JEUNESSE
BUGELIEZH HA YAOUANKIZ



LES PETITS AVENTURIERS DE L'ESCAPEE



Lors des vacances de Pâques, 27 enfants du centre de loisirs ont séjourné durant trois jours sous un soleil radieux sur l'île Saint-Nicolas aux Glénan en compagnie de leurs animateurs. Deux bénévoles de l'association Bretagne Vivante ont accueilli le groupe au gîte du Sextant. Un véritable Koh Lanta pour les enfants avec absence d'eau courante, quota d'eau potable restreint, toilettes sèches et des jeux et épreuves en tous genres sur les plages d'île (courses en sac et à la bouteille, parcours d'obstacles, concours de châteaux de sable...) et bien sûr visite de l'île. Trois équipes se sont affrontées et ont fêté leur victoire avec remise de médailles et pluie de bonbons avant de reprendre le bateau pour le retour sur le continent.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Activités enfants et assistantes maternelles :

- jeudi 4 juin : jeux libres ;
 - jeudi 18 juin : léveil musical ;
 - jeudi 25 juin : jeux libres.
- Séances à 9h30 et 10h30 au pôle enfance.

Accueil sur rendez-vous

Pour les parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles.

Jeudi 4 juin : 14h00 à 17h00 au pôle enfance.

Contact : Yvonne Beuze ou Yannick Colloch au 02 98 98 38 42 (ne pas hésiter à laisser un message) ou yvonne.beuze@caffinistere.cnafmail.fr (pour prendre un rendez-vous ou pour autre renseignement).

ECHAPPEE BELLE

La prochaine séance de l'espace de jeux et de complicité entre enfants jusqu'à 6 ans et parents animé par l'ULAMIR aura lieu le samedi 6 juin de 10h30 à 11h30 au pôle enfance. Tarif : 1 € par enfant.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
KUZUL DINAZEL AR VUGALE



ATELIER TOQUES ET BUS

Dans le cadre de sa politique sociale, la municipalité a initié la venue d'Anne Treguer, de Toques et Bus. Le bus coloré a investi la place de Betziesdorf le 22 avril pour proposer un atelier culinaire aux enfants du CME, Élina, Lola, Malvane, Ael et Amaury, ainsi qu'à Christine et Yvonne.

Cet atelier avait pour objectif de faire découvrir des poissons non nobles et peu onéreux, de créer du lien intergénérationnel et enfin, de mener une action citoyenne en impliquant des jeunes Plomelinois dans l'action communale. Etaient également présentes Aurélie, animatrice communale, Claude Mariana, élue en charge de la jeunesse et Maria Blake, Adjointe.



Petits et grands ont apprécié ce moment convivial à bord du bus-cuisine dans lequel ils ont élaboré ensemble un menu gourmand à base de poisson. Pavillon France a fourni le poisson, pêché l'avant veille sur les côtes d'Irlande, ainsi qu'un kit pédagogique sur le poisson, les techniques de pêche et de nombreuses recettes de cuisine faciles et variées.

Les recettes proposées par Pavillon France peuvent être retirées en Mairie pour celles et ceux qui souhaitent coiffer la toque à la maison.

**ESPACE JEUNES
EGORENN AR RE YAOUANK**

SOIRÉE PIZZA ET FILM



Une soirée pizza enjouée sous le soleil d'avril suivie d'un film.

GÂTEAU DE PÂQUES



Ouverture des vacances avec un atelier pâtisserie pour mûtonner un gâteau de Pâques accompagné de chocolats maison.

LIVRE D'OR



Fabrication du livre d'or représentant le logo du Mondial sur un panneau de contreplaqué qui a été découpé et peint.



Achèvement du chantier graff des tribunes du stade de Pennianguer.

**MÉDIATHÈQUE
MEDIAOUEG**

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison d'une mise à jour de logiciel, la médiathèque, comme toutes celles du réseau de Quimper Communauté, sera fermée du mardi 23 juin au samedi 27 inclus. Réouverture le mardi 30 Juin.

ACCUEIL DES TOUT-PETITS

Mardi 30 juin
Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte, séances à 9h30 ou 10h30.

**MANIFESTATIONS
ERZERC'HADURIOU**

JUIN - MIZ MEZHEVEN

Mercredi 3 - Dimanche 21	Tournoi de tennis	Tennis Club - Espaces Kerne (salle omnisports) et Glazik
Samedi 6 - 10h00 à 12h00	Réunion de quartier Koad ar Roz, Picheri, Saint-Philibert, Kerneven, Menhirs	Municipalité - Parc des menhirs
Samedi 6 - 14h00	Atelier cuisine	ULAMIR -Pôle enfance
Samedi 6 - 15h00	Fête du basket	ASP Basket - Salle omnisports
Samedi 6	20 ans Foot Corpo	ACP - Salle socioculturelle
Dimanche 7 - 11h00	Cours de zumba	APE École Lucie Aubrac - Salle socio
Vendredi 12 - 18h30	Fête de la musique	Municipalité - Parking mairie ou salle 40
Dimanche 14	Sortie annuelle	Amicale Laïque
Vendredi 19 - 19h00	Soirée de l'environnement (trois circuits proposés, voir p. 4)	
Samedi 20	Kermesse	APE École Lucie Aubrac - Salle socio
Samedi 27 - 10h00 à 12h00	Réunion de quartier Tingoff, Menez Kloeder, Kerfram, Daou Barz	Municipalité - Parking École Lucie Aubrac
Dimanche 28	Kermesse	APEL École Notre-Dame - Salle socio

**LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES
KEVARZHEOÙ PLOVEILH**

FÊTE DU BASKET



Samedi 6 juin, de 15h00 à 17h30 à la salle omnisports, l'ASP Basket invite les joueuses, les joueurs, les parents et toutes les personnes intéressées par le basket à Plomelin à participer à un après-midi de jeux et de petits matchs dans la bonne humeur pour clôturer cette belle saison sportive.

Cette animation se fera pour les catégories de 9 à 13 ans

(mini-poussin(e)s, poussin(e)s, benjamin(e)s), elle est ouverte à tous, licenciés ou non.

L'ensemble des participants se retrouvera autour d'un goûter vers 17h30. Les parents ou les enfants sont invités à apporter des gâteaux qui seront à déposer à la salle omnisports entre 16h00 et 17h00, merci d'avance !

Contact : Mélanie Ronsin, 06 29 41 69 09 ou Yvon Troadec, 06 88 26 74 03 ou asplomelinbasket@gmail.com

Visitez les sites du club : <http://asplomelinbasket.clubeo.com/>, <http://club.quomodo.com/plomelinbasket>.

ZUMBA AVEC LAPE LUCIE AUBRAC

L'Association des parents d'élèves de l'école publique organise un cours de zumba le dimanche 7 juin à l'Espace Kerne à 11h00.

Tarifs : adultes 4 €, enfants 1 €.

Renseignements au 06 24 45 20 95 ou sur <http://ecole-publique-plomelin-ape8.webnode.fr/>

QUAND LES GOLFEURS EXPOSENT

Samedi 18 avril, après l'assemblée générale extraordinaire, les membres de l'association sportive du golf de Kerbernez ont procédé à l'inauguration du leur nouveau local en présence du président de la fondation Massé Trevidy et de Jean-Paul Le Dantec, maire.

Le local, à l'origine une salle de billard, a été remis en état par les golfeurs. L'ancienne serre attenante a également été sortie des broussailles, les promeneurs peuvent maintenant en admirer la structure.



Cette inauguration fut l'occasion d'une exposition des œuvres des golfeurs artistes. Le temps d'un week-end, 130 visiteurs ont pu découvrir les talents des exposants.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le vendredi 12 juin, place de la mairie, à partir de 18h30 (Espace Kerne en cas de mauvais temps).

Au programme, de nombreuses animations festives et musicales. Petite restauration et boissons sur place.

Venez nombreux fêter la musique et l'arrivée de l'été.



En clôture, le concert du groupe Jack Daniell's sera à apprécier sans modération !

ATELIER CUISINE AVEC L'ULAMIR

Samedi 6 juin au pôle enfance, de 14h00 à 17h00, avec pour thème la pâte sous toutes ses formes.

Tarif : 8 € par personne. Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au 02 98 91 14 21.

PRÉPARATION DU FORUM DES ASSOCIATIONS

L'ULAMIR e Bro Glazik prépare la 23^e édition du forum des associations qui aura lieu le samedi 5 septembre. Les associations de la commune, ainsi que celles qui interviennent à Plomelin, recevront les courriers pour les inscriptions vers la mi-juin. Pour les nouvelles associations, il est possible de se procurer ce bulletin d'inscription auprès de l'ULAMIR à Plonéis.

Afin de pouvoir communiquer au mieux sur cette journée, les inscriptions seront à retourner avant le samedi 18 Juillet. Renseignements : 02 98 91 14 21.

SECOURS POPULAIRE PLOMELIN

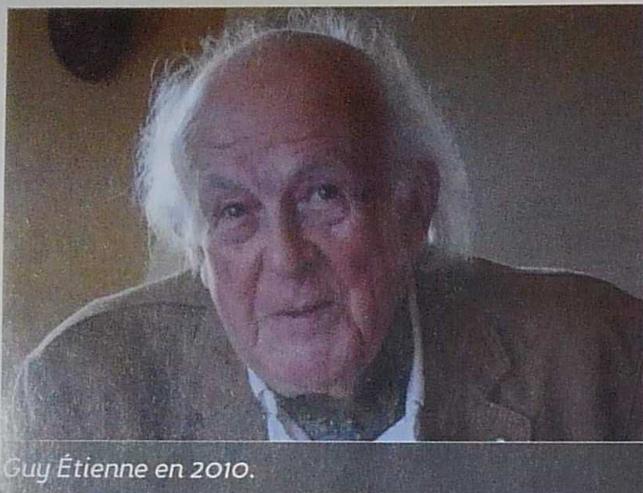
Prochaines permanences, **mercredis 3 et 17 juin, 1^{er} juillet** à la MPT de 16h00 à 18h00.

Contact : Michelle Le Brusque, tél. 02 98 94 21 10.



GUY ÉTIENNE ET LE DÉVELOPPEMENT DU BRETON

« Guy Étienne est celui qui a fait entrer la langue bretonne dans le XXI^e siècle - avec quelle force. » (Paol Keineg, *Les trucs sont démolis*, Éditions Obsidiane & Le temps qu'il fait)



Guy Étienne en 2010.

Guy Étienne est né en 1928 à Saint-Carreuc, près de Saint-Brieuc. Il a fait ses études secondaires au collège Saint-Charles à Saint-Brieuc, encore imprégné du souvenir de deux grands celtisants qui y avaient enseigné, Émile Ernault et François Vallée. Suite à une rencontre, en 1945, avec le poète Roland de Coatgoureden Guy Étienne décida d'apprendre le breton, lui qui n'en avait jamais entendu le moindre son.

Après son baccalauréat, il commence des études de médecine à Paris. C'est là, à Kêr Vreizh, la maison du breton, qu'il se met sérieusement à l'apprentissage

de la langue. Il y acquiert rapidement de très bonnes bases. Pendant toutes ses années d'études, Guy Étienne fréquenta le milieu bretonnant et prit conscience des capacités importantes et inexploitées de la langue bretonne. Une autre rencontre, qui l'orienta vers la poésie, est celle de l'excentrique Auguste Bongorz, poète d'un lyrisme époustoufflant, né à Rostrenen.

A la fin de sa spécialisation en neuropsychiatrie, Guy Étienne décide de consacrer une bonne part de son temps au développement de la langue bretonne. Il s'installe à Châteaulin, mais ce néo-bretonnant fut déçu de constater que la population faisait des efforts non pas pour garder sa langue mais pour s'en débarrasser. Il prit conscience qu'il fallait inverser le rapport que les Bretons entretenaient avec leur langue, c'est à dire transformer le sentiment de honte en fierté.

Au début des années 60, les deux aînés de la famille élevés uniquement en breton, étaient en âge d'être scolarisés. À l'époque, il n'existait aucun enseignement en langue bretonne. Guy Étienne créa sa propre école primaire à son domicile. C'est lui qui préparait les cours, qui étaient dispensés par sa femme. Cela ne plut pas à l'État qui supprima les allocations familiales de cette famille de six enfants. Ce n'est qu'au bout de quelques années et grâce à une protestation internationale que les droits de la famille furent rétablis et que l'enseignement en breton fut maintenu à la maison.

Guy Étienne est décédé le 6 janvier 2015.

(À suivre, aspects du travail novateur de Guy Étienne.)

ÉTAT CIVIL

MARILH AR BOBLAÑS



Naissances : **Thaïna Aubry**, hent Jacques Cartier (4 avril) ; **Louise Duegain**, hent an Dour Ruz (12 avril) ; **Ayana Momasso**, Kerdavid Izella (5 avril).

Décès : **Hervé Pesquer**, 70 ans, alez Huella (27 avril) ; **Marie Le Roux, veuve Philippe**, 82 ans, Kroaz Kermel (19 avril) ; **Yann Le Roux**, 40 ans, hent Félix du Marhallac'h (18 avril).

PERMIS DE CONSTRUIRE

AOTREOÙ ADEILADIÑ



Yvelise Le Gars, hent Kerfram.

MAIRIE • 02 98 94 25 57	
Du lundi au jeudi	8h00-12h00 / 13h00-17h30
Vendredi	8h00-12h00 / 13h00-17h00
Samedi (état-civil)	8h30-12h00

LA POSTE	
Mardi, mercredi, vendredi	14h00-17h00
Jeudi	15h00-17h00
Samedi	9h00-12h00

MÉDIATHÈQUE ROBERT OMNÈS • 02 98 52 52 43	
Mardi	16h00-18h00
Mercredi	10h00-12h00 / 14h00-18h00
Vendredi	16h00-18h00
Samedi	10h00-12h00 / 14h00-17h00

DÉCHETTERIE DE KERBENHIR	
Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi	9h00-12h00 ; 14h00-18h30
Mardi-Jeudi	14h00-18h30
Dimanche	9h00-12h00

Tél. 02 98 94 25 57 • Mél : contact@mairie-plomelin.fr • Site Web : <http://www.plomelin.com>